

# Unité dédiée pour négoce de titres à revenu fixe

**CREDIT SUISSE.** La création d'une coentreprise permet de sortir ces activités du bilan et de réduire ainsi les exigences réglementaires en capital. Tout en les maintenant.

Credit Suisse semble préférer le transfert du négoce FICC (titres à revenu fixe, devises, matières premières) dans une nouvelle structure à son démantèlement progressif. C'est ce que fait apparaître une coentreprise fondée au Delaware en avril 2013 et enregistrée auprès de la SEC et l'organisme d'autorégulation Finra depuis mars de cette année. Selon les documents officiels de cette dernière, Wake a pour objectif notamment de développer des algorithmes de fixation de prix pour des produits à revenu fixe. La deuxième banque suisse a évoqué ce projet jusqu'ici seulement de manière très discrète. Il ne figure pas dans le dernier rapport annuel, le

seul indice ayant été une remarque du président exécutif Brady Dougan lors de la présentation des résultats au troisième trimestre 2013 que les activités restantes dans ce négoce se concentreront sur les transactions électroniques à volumes élevés, a noté *finews*.

Mais l'adresse à New York de la société correspond au siège de Credit Suisse aux Etats-Unis. De l'autre côté de cette association dans Wake se trouve Tower Research Capital, fondé par un ancien trader de Credit Suisse, Mark Gorton. Son intérêt dans ce partenariat est de démontrer les capacités de sa plateforme de négoce à haute fréquence qu'il a déve-

loppée. Celle-ci reste d'ailleurs ouverte à d'autres établissements. «Wake est une possibilité pour Tower d'accéder à de nouveaux marchés et appliquer sa technologie à des domaines où cela n'était pas possible jusqu'ici», a expliqué récemment le responsable de la gestion des risques de Tower Marc Vesecky au magazine spécialisé *Risk*. Ce dernier estime que plusieurs indices pointent vers une activité visant à diminuer les risques et les exigences en capital propre de Credit Suisse grâce au transfert de tout ou partie du négoce taux US en-dehors de son bilan, ayant recours à des capitaux (provenant de clients UHNWI, selon des rumeurs) et de la technologie

de tiers pour redynamiser ces affaires. Donc, une externalisation dans une unité non soumise à la réglementation bancaire, qui permet également à Credit Suisse de continuer à offrir toute la gamme de services dans le négoce revenu fixe. Une approche d'autant plus pertinente que ce négoce est gourmand en capitaux.

Les dirigeants de Wake ont également des liens très étroits avec Credit Suisse: le président exécutif Ryan Sheftel est le responsable mondial du eCommerce FICC, les postes de directeur financier, opérationnel et de compliance étant également occupés par des collaborateurs CS. (CA)

## Possible délit d'initié de Credit Suisse

L'organe de tutelle des marchés boursiers en Inde pourrait ouvrir une enquête sur la filiale locale de Credit Suisse. Il entend déterminer si des informations sensibles concernant une transaction, que l'organe a jugé être un délit d'initié, venaient de la banque d'investissement. Le Securities and Exchange Board of India (Sebi) a accusé jeudi le fonds de Hong Kong Factorial Capital Management d'avoir constitué de grosses positions de ventes à découvert sur L&T Finance Holdings avant l'annonce d'un placement d'actions à la mi-mars. Le Sebi a précisé qu'il pourrait tenter de déterminer si du personnel de Credit Suisse avait informé Factorial que la transaction sur L&T Finance se ferait avec une décote. Toutefois, le régulateur n'accuse pas la banque d'une quelconque malversation et axe son enquête sur le fonds spéculatif Factorial, auquel il est interdit de négocier des valeurs mobilières indiennes. — (ats)

## Grübel dénonce des sanctions arbitraires

L'ancien directeur d'UBS et de Credit Suisse Oswald Grübel se montre critique à l'égard de la réglementation croissante et des sanctions qui frappent les banques. «Nous assistons à une destruction de réputation sans précédent», écrit-il dans la *Schweiz am Sonntag*. A la suite de la crise financière, les banques globales ont immédiatement été désignées comme coupables, déplore Oswald Grübel. Elles ont été rendues responsables de l'évasion fiscale de leurs clients, de manipulations de marché et de diverses autres infractions.

«Ces accusations ont été suivies de poursuites et de sanctions de la part des Etats et des autorités de régulation, pour des montants de plusieurs milliards, souvent arbitrairement fixés», poursuit M. Grübel, sans référence explicite à l'amende de 2,51 milliards de francs infligée à Credit Suisse. La «destruction de réputation» qui en découle a, selon M. Grübel, des conséquences fatales. Les banques se retirent des secteurs d'activité pour lesquels elles ont été punies et deviennent moins internationales et davantage nationales, conformément aux souhaits des régulateurs. — (ats)

# Changement de perception majeur

**GFSI 2014.** Le salon de référence suisse sur la finance durable montre un tournant chez les gestionnaires. Mais les produits doivent se simplifier.

MARJORIE THÉRY



**HASAN AL JABRI** (CEO de Sedco capital). Sharia et durabilité sont complémentaires.

Comment les investissements durables sont-ils perçus par les professionnels de la finance aujourd'hui en Suisse? Alors que des statistiques et études mondiales et européennes sur le secteur sont publiées de plus en plus régulièrement, l'appréciation du marché de la finance durable reste plutôt floue en Suisse. D'un point de vue quantitatif, les derniers chiffres publiés il y a deux ans s'articulent autour de 50 milliards sous gestion dans notre pays et 5000 milliards au niveau européen. Mais qu'en pensent les gestionnaires suisses? Proposent-ils ce type d'investissements? Les clients en font-ils la demande? Les résultats d'une enquête présentée vendredi dernier à Genève apportent quelques éclairages qualitatifs. Voxia communication et Conser vont à l'origine de cette étude, présentée dans le cadre du Geneva Forum for Sustainable Investment (GFSI) que les deux sociétés co-organisent. Réunissant plus de 230 professionnels, cette cinquième édition est le principal salon des solutions d'investissements durables en Suisse.

Angela De Wolff, CEO de Conser, a présenté les résultats de cette étude en ouverture du salon. Les résultats montrent globale-

ment une «une excellente surprise», avec 66% des répondants qui estiment que le développement de l'industrie de la finance durable «est un réel atout pour la place financière suisse». Ce sondage a été réalisé auprès de gérants indépendants, banques mais aussi fonds de pensions (200 répondants en Suisse). Parmi eux, un tiers a des montants sous gestion de plus de 700 millions de francs. Si la part des actifs gérés avec des principes et/ou outils de la finance durable reste encore modeste dans les portefeuilles, il y a clairement un changement de perception majeur de la finance durable. Ainsi par exemple 77% des répondants reconnaissent aujourd'hui comprendre et proposer des solutions de finance durable à leurs clients (occasionnellement ou régulièrement). Par ailleurs, 56% reconnaissent un intérêt croissant

pour l'investissement durable, motivé principalement par une demande des clients.

Ces résultats montrent une nette progression de l'intérêt pour les investissements durables d'après les organisateurs. L'enquête conjoncturelle de la Fondation Genève Place Financière (qui comportait un volet finance durable) réalisée il y a deux ans, a été mise en parallèle. Si les trois quarts des grandes banques proposaient déjà des produits de finance durable, ce taux de pénétration n'était que de 16% dans les plus petites maisons et de 22% chez les gestionnaires de fortune indépendants.

Mais attention: les professionnels de la finance durable doivent faire des efforts pour clarifier leurs produits et approches de finance durable. En effet 78% des répondants souhaitent plus de transparence et de lisibilité dans les produits et offres de finance durable. Les multiples approches du secteur semblent créer un flou qui ne favorise pas le développement de l'industrie. Etonnamment, 77% des gestionnaires préconisent d'inclure des critères précis concernant l'investissement durable dans le profil du mandat de gestion des clients.

Les gestionnaires d'actifs connaissent donc de mieux en mieux la

finance durable. Si en Suisse la demande des clients est un des premiers «drivers», on ne parle pas de raz de marée. En Angleterre en revanche les clients institutionnels deviennent de plus en plus exigeants à ce niveau, y compris envers les gestionnaires d'actifs eux-mêmes, comme par exemple le gestionnaire F&C. «Les clients veulent non seulement que nous fassions de la gestion durable mais aussi que nous soyons nous-même durables. Par exemple il y a encore 4 ou 5 ans, il suffisait de dire aux clients que nous étions signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) de l'ONU. Aujourd'hui nos clients nous posent de plus en plus de questions complexes sur notre durabilité, sur notre fonctionnement, le reporting, et l'intégration de critères ESG etc... ils nous poussent clairement vers encore plus de durabilité».

En 5 ans d'existence le salon GFSI semble avoir su se renouveler et renforcer son ouverture. Si les fidèles des premières éditions sont toujours là, tant les sponsors que les intervenants et participants se renouvellent. Des intervenants étrangers venus de Londres, Paris et du Moyen Orient offrent une vision globale de l'investissement durable. Des boutiques de

gestion spécialisées côtoient les grandes banques dans les sponsors et intervenants: J.Safra Sarasin mais aussi Natixis ou Credit Suisse étaient représentés. Un des keynote speaker avait même fait le déplacement depuis l'Arabie saoudite pour présenter une approche qui suit à la fois les critères de la Sharia mais aussi des critères durables. Hasan al Jabri, CEO de Sedco capital a présenté la vision de l'entreprise qu'il dirige, un des plus grands family office du moyen orient, devenu depuis peu gestionnaire d'actif avec une présence européenne. Les critères de la Sharia ont en effet certaines similitudes avec les investissements durables comme le fait d'exclure certains secteurs ou outils financiers considérés comme non créateurs de valeur. Sont approches performantes à convaincu plusieurs banques privées suisses de proposer ses produits. ■

DES INTERVENANTS ÉTRANGERS VENUS DE LONDRES, PARIS ET DU MOYEN ORIENT OFFRENT UNE VISION GLOBALE DE L'INVESTISSEMENT DURABLE.

# Les préparatifs en vue d'un accord imminent

**LEUMI.** Les prévisions pour régler le conflit fiscal avec les Etats-Unis sont revues à la hausse.

Après l'amende record que Credit Suisse a acceptée de payer pour régler le conflit fiscal avec les Etats-Unis, une solution se dessine pour un nouvel établissement. La banque israélienne Leumi a indiqué dimanche dernier que sa filiale suisse est proche d'un accord avec le Département américain de la justice. La filiale de Leumi, basée à Zurich, est l'une des douze banques suisses contre lesquelles une procédure pénale a déjà été ouverte aux Etats-Unis. Ces établis-

sements sont accusés d'avoir aidé leurs clients américains à échapper au fisc de leur pays.

La maison-mère de Leumi, basée à Jérusalem, a indiqué dans un communiqué mettre de côté 460 millions de shekels (118 millions de francs) supplémentaires, portant le total de ses provisions pour régler ce litige à 950 millions de shekels. Cette charge va «significativement impacter» les résultats du second trimestre.

«Leumi est la première banque du système bancaire israélien pour laquelle un accord est attendu», écrit l'établissement. Ce dernier a par ailleurs déjà exhorté ses clients américains à divulguer les informations concernant leurs comp-

tes aux autorités américaines. Jusqu'à présent, l'effort américain s'était principalement porté sur les banques suisses. En mai dernier, le numéro deux bancaire helvétique Credit Suisse s'est vu condamner à 2,51 milliards de francs d'amende sans aucune suspension de ses activités. D'autres établissements suisses sont toutefois dans le viseur, parmi lesquels le groupe bancaire zurichois Julius Baer, ou les banques cantonales de Zurich (ZKB) et de Bâle (BKB). Outre Leumi, deux autres banques israéliennes - Hapoalim et Mizrahi - se trouvent dans la catégorie 1 du programme du Département américain de la justice, visant à résoudre le conflit fiscal. — (ats)

# Scénario d'un paiement de l'amende à Genève

**BNP PARIBAS.** Reuters multiplie par deux les prévisions de sanctions.

Les rumeurs enflent sur la place financière genevoise. «Le paiement de l'amende de BNP Paribas pourrait-il être réclamé à sa structure Suisse?» est une des phrases que l'on pouvait entendre sur la place. Les transactions en dollars du groupe BNP Paribas visées par la justice américaine auraient transité en partie au moins par la structure de Genève. Notamment pour des activités de financement du négoce de matières premières. En fin de semaine dernière, Michel Sapin, ministre français des Finances, a déclaré qu'un «certain nombre» d'employés de BNP Paribas ayant participé aux trans-

actions mises en cause par la justice américaine ont été licenciés. La presse suisse révélait également qu'une trentaine d'employés de BNP Paribas à Genève ont été sanctionnés ces derniers mois, les mesures allant du simple blâme au licenciement. Enfin vendredi dernier, l'agence Reuters évoquait une amende allant jusqu'à 16 milliards de dollars, au lieu des 8 à 10 milliards régulièrement évoqués. Dans ce contexte, certains interlocuteurs de la place financière s'interrogent: dans l'hypothèse où les transactions sont passées par Genève et où des employés genevois ont été sanctionnés, le groupe BNP Paribas pourrait-il demander à l'entité suisse de régler la facture de ce litige pour préserver sa réputation au niveau du groupe? (MT)